

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents :

- ✓ Présidente de séance : Mme Rouxel, directrice de l'école de Le Tourneur.
- ✓ Enseignants : Mmes Ravenel, Roussin, Rallu, Gosset et Lévy, M. Hamon
- ✓ Elus : M. Deliquaire, M. Dufay, M. Duchemin
- ✓ Parents élus : Mmes Falguières, Jeannette, Girard, Fergant, Ms. Bihel, De Dryver, Clavagnier et Lecamus.
- ✓ Invitées :
- ✓ Secrétaire de séance : Mme Gosset, enseignante.

Etaient excusés :

- ✓ Enseignants excusés :
- ✓ Elus :
- ✓ Parents élus : Mmes Rousseau, Cirou
- ✓ Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Bérard

Introduction :

- ✓ La séance, qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 17h55 et s'est achevée à 19h55. Mme Rouxel demande à rajouter un point sur le résultat aux évaluations CP dans la partie vie scolaire et retirer le point sur l'exercice incendie qui sera fait au cours de cette période. Elle présente les délégués de classe.

Ordre du jour

1) Fonctionnement du conseil d'école :

Le procès-verbal du 1^{er} conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2) Restauration scolaire et hygiène :

L'école a participé au défi assiettes-vides du 21 au 25 novembre. Le gaspillage s'élève cette année à 81g/pers/repas, nous étions à 51g l'an passé. Ce qui est considéré comme un gaspillage moyen alors que nous étions sur un gaspillage modéré.

Cette année, nous avons réalisé les pesées devant l'ensemble des élèves du 2^e service.

Nous rappelons que les déchets alimentaires sont redistribués pour des animaux.

Une question est posée sur le reste des repas non consommé. Est-il redistribué le lendemain ? Il est précisé que pour des normes d'hygiène, cela n'est pas possible.

Le fait que cela ne soit pesé que sur une semaine est aléatoire (beaucoup d'absents cette semaine là, goûts alimentaires sur ce qui est servi, etc). M. Deliquaire précise qu'il n'y a pas plus de gaspillage sur cette école.

La question des repas à thèmes a été relancée, si des parents souhaitent participer qu'ils n'hésitent pas. Cette période, nous travaillons sur l'Afrique. (cf prise note conseil élèves)

Concernant la prise de médicaments, la commune rappelle qu'aucun médicament ne peut-être pris sur le temps du midi. En revanche, Mme Rouxel informe qu'en cas de pathologie aigüe évoluant sur une courte période, la prise de médicament peut s'avérer nécessaire notamment en cas de pathologie douloureuse (type crise dentaire). Cette prise de médicaments se fait en accord avec les parents (qui doivent rédiger une autorisation parentale) et à condition de fournir le double de l'ordonnance à l'école. Cette prise doit rester exceptionnelle et le mode d'administration doit rester oral ou cutané et ne pas être un antibiotique. L'accord du médecin de l'Education Nationale doit être requise dans la mesure du possible.

3) Vie scolaire :

a. Effectifs

PS : 25
MS : 11
GS : 12
CP : 20
CE1 : 19
CE2 : 22
CM1 : 17
CM2 : 15

Total = 141 élèves (à ce jour)

Nous avons accueilli 4 nouveaux élèves depuis la rentrée de janvier. Mme Rouxel a informé l'Inspectrice de ces arrivées. En effet, les répartitions pour l'année prochaine ne vont pas être simples car les effectifs dans les niveaux GS, CP et CE1 ne doivent pas dépasser 24.

Nous avons en prévision 18 petits et 15 départs de CM2. Un parent demande ce qui se passe lorsque l'on dépasse ce quota de 24 élèves. Mme Rouxel précise que c'est l'inspectrice qui valide les organisations pédagogiques. M. Deliquaire ajoute que lorsque nous sommes près d'un seuil d'ouverture de classe, c'est le problème, car certaines classes se trouvent chargées.

b. Bilan évaluations CP

Mme Gosset présente les résultats aux évaluations de mi-parcours en CP.

En français :

- les items les mieux réussis sont : connaître les lettres et le son qu'elles produisent / manipuler des phonèmes / comprendre des phrases lues par l'enseignant.
- les items les moins réussis sont : compréhension de phrases lues seul (du fait de la présence de sons non encore étudiés, type oi, ien) / autres items globalement réussis sauf pour 5 élèves qui sont en difficultés.

En mathématiques :

- les items les mieux réussis : comparer des nombres / écrire des nombres entiers / additionner et soustraire, globalement bien réussis.
- l'item le moins réussi est : associer un nombre à une position (droite graduée / certains élèves ont été perturbés par le fait que le nombre de départ ne soit pas le zéro après quelques exercices).

Nous avons fait partie d'un panel d'essai sur de nouveaux exercices de fluence.

c. Projets de l'année

PS-MS-GS 1 et 2 : Cinéma sur les émotions en période 2 à Aunay-sur-Odon.

Projet avec Dominique Onraed sur le thème des oiseaux en lien avec le carnaval.

Une sortie théâtre a été recherchée mais aucun spectacle de qualité, correspondant aux niveaux, n'a été trouvé.

CE1-CE2 : Mise en place de l'action solidaire « les bouchons d'amour ». Des parents demandent combien de temps dure cette action. Mme Rouxel ne connaît pas de lieu de collecte proche de l'école. Le lieu se trouve sur Hérouville-St-Clair et c'est une maman qui va se charger de déposer les sacs (que l'on remercie). Cette action ne pourra malheureusement pas être pérennisée sauf si un lieu de collecte plus proche ouvrait.

CE2-CM1 : Mise en place du challenge Cube Ecoles. Un travail sur l'énergie est en cours.

Correspondance : les correspondants de Tourville-sur-Odon (de Mme Rungette, ancienne collègue) vont venir et une journée olympiades sera organisée au Moulin Pinel.

CM1-CM2 : Vidéos « Non au harcèlement » : les enfants ont imaginé des saynètes et les ont jouées. La participation au prix était imposée et nous ne l'avons pas remporté.

Travail autour de la biographie « Histoire de Le Tourneur depuis 1940 » avec Julie Gaab (biographe). Un élève interroge une personne âgée sur la vie de la commune et un écrit aura lieu suite à ces interviews, avec l'idée de publier un livre vendu aux parents.

Poursuite du projet Opéra avec Hervé Andéol. Le spectacle aura lieu le 2 juin à la salle des fêtes de Le Tourneur pour les parents de cycle 3. Tous les enfants de l'école verront la répétition le matin. La capacité d'accueil de la salle ne nous permet plus d'accueillir tous les parents de l'école à notre grand regret.

Les classes du CP au CM2 se rendront à Paris le mardi 11 avril pour visiter l'opéra Garnier avec le tour opérateur Manatour. Puis pique-nique au jardin des Tuileries. Déplacement en métro jusqu'à l'Arc de Triomphe (visite de l'Arc) et enfin promenade près de la Tour Eiffel.

Le déplacement se fera finalement en bus car le tarif de train est exorbitant : 5245 €.

De plus avec les grèves nous craignons des annulations. Le bus reste tout de même très élevé (4780€). C'est un beau projet d'un montant de 5742€.

L'APE demande si un tableau récapitulatif des budgets peut être fourni aux parents pour que ceux-ci se rendent compte du coût des projets et des dons qui permettent de les financer. Mme Rouxel en prend note et fera passer un récapitulatif dans les cahiers ou dans le compte-rendu du dernier conseil d'école.

L'équipe remercie tous les partenaires qui permettent le financement des projets.

Carnaval : Il aura lieu cette année, le samedi 1^{er} avril, en présence de la Batucada qui poursuit ces entraînements depuis le début de l'année. Pour rappel le thème est les animaux du monde.

Un mot sera passé dans les cahiers pour l'heure du rendez-vous et le partage d'un goûter autour de crêpes au retour de notre défilé. Mme Rouxel demande si Mr Duchemin se charge de contacter la gendarmerie pour la sécurité. Le plan du parcours sera fourni après concertation avec Mr Onraed, pour voir le circuit qui peut être fait avec le transport de la structure « bonhomme carnaval ». Le départ du défilé est fixé à 11h.

d. Projet « Notre école, faisons-la ensemble »

A la rentrée 2022, le ministère a proposé une concertation entre les parents d'élèves, les municipalités, les associations locales et les équipes enseignantes autour des besoins de chaque école. Celle-ci n'a aucun caractère obligatoire mais peut déboucher sur des projets, voire des demandes de fonds pour financer ces projets qui répondraient aux besoins de notre école.

Mme Rouxel s'interroge sur la manière de rassembler les parents pour échanger et de l'utilité pour notre école d'y participer.

Elle demande l'avis des membres du conseil.

L'équipe enseignante se posait la question de monter un dossier dans l'idée d'aménager des espaces sensoriels dans toutes les classes (concept Snoezelen) suite à la difficulté de gestion d'enfants avec des troubles du comportement impactant l'équipe enseignante, le personnel ainsi que tous les enfants. En effet ces observations sont de plus en plus fréquentes et nous devons nous adapter mais pour cela nous avons besoin de matériel.

Le dossier est assez lourd à monter, notamment la mise en place d'ateliers de concertation. La question de l'enveloppe budgétaire est également posée. Quelle somme peut-on espérer avoir, tous les projets bénéficient-ils d'une aide ?

Un parent demande si un auto-financement pourrait être envisagé (à partir d'actions). Il est répondu que ce sont les parents qui en pâtissent et qui se retrouvent à financer.

Il est ajouté que c'est à l'Etat d'assurer les besoins des élèves particuliers dans une école.

Par ailleurs, ce parent se pose la question de l'utilité de ce projet et de cette distribution d'argent. Il se demande si l'Etat ne ferait pas mieux de revoir, par exemple, le nombre d'élèves par classe.

e. Le conseil d'élèves

Deux délégués en CE2 et CM1, présentent les points abordés lors du conseil de délégués du 6 mars.

- Les élèves se plaignent beaucoup du non-respect des espaces de jeux dans la cour le midi, lorsqu'ils se retrouvent tous ensemble après le repas. Mme Rouxel propose de délimiter un espace pour les vélos au moyen d'un marquage au sol de couleur.
- Ils souhaitent recommander des ballons (1 par couleur). Cela va dépendre du budget restant.
- Ils aimeraient qu'il y ait des repas à thèmes en lien avec les continents qu'ils étudient en classe. Lynda a expliqué que c'était possible. Il est suggéré qu'un mot soit passé pour savoir si des parents souhaitent participer à l'élaboration et à la réalisation de ce repas. Une question est posée pour savoir si l'intervention d'un professionnel est possible. La question du budget est également soulevée dans ce cas. Cependant, il est noté que l'implication des parents soit favorisée.

Mr Deliquaire rappelle que Lynda est responsable des achats et que l'intervention d'un restaurateur ou traiteur n'est pas envisageable mais que l'aide des parents peut être possible.

- Les enfants se plaignent toujours du gaspillage de certains élèves. La directrice a fait un rappel des règles ce lundi à chaque service.
- Une classe demande si ce serait possible d'avoir de la grenadine le midi. Mme Rouxel rappelle que les boissons sucrées ne sont pas autorisées à l'école pour les repas du midi.
- Un élève de GS propose que chaque classe de maternelle puisse avoir successivement les vélos. La directrice a transmis la demande à leur maîtresse pour qu'ils puissent en reparler dans leur classe.
- Les élèves demandent si ce serait possible de faire pousser des légumes dans notre jardin qui seraient utilisés pour la cantine. Mme Rouxel demande s'il y a des restrictions à ce niveau. Mr Deliquaire confirme qu'il y a des normes à respecter et qu'il faut une traçabilité des aliments. Il va se renseigner pour avoir l'information. Mr Deliquaire rappelle que si la plantation est possible, la commune n'interviendra pas sur l'entretien, que c'est à l'école de s'en charger. Mme Falguière explique qu'elle pense qu'il faut un label au niveau de l'école (label E3D).
- Les élèves de maternelle voudraient un nouveau taxi.
- Les délégués regrettent que les autres élèves ne les écoutent pas lorsqu'ils veulent intervenir pour rappeler les règles ou régler des conflits. Ils vont échanger dans chaque classe pour savoir s'ils pourraient porter un chasuble pour être mieux identifiés dans la cour comme élève délégué.

f. Coopérative scolaire

Mme Gosset présente un point.

Il y a actuellement 2884.31 euros sur le compte de la coopérative.

Depuis le dernier conseil d'école :

- produits : vente des photos à hauteur de 672.25 euros / action vivaces et aromates ce dimanche lors de la fête des jonquilles.

- charges : paiement de la sortie cinéma des C1, l'acompte du transport pour Paris (1434 euros) et de l'opéra Garnier (406 euros), abonnements et achats divers pour les classes.

A venir le paiement de l'intervention de Dominique pour les C1 (environ 990 euros), le solde de la sortie à l'opéra Garnier (406€), le projet biographe et un complément de transport pour aller à Paris.

4) Activités post et périscolaires :

a- Accueil périscolaire

Mme Rouxel informe les parents que depuis le retour des vacances de Noël, deux temps dédiés aux devoirs ont lieu dans la semaine les lundis et les jeudis. Ceux-ci sont obligatoires.

b- USEP :

La première rencontre a eu lieu le mercredi 8 février à Blainville. La thématique était le sport collectif.

La seconde rencontre a lieu le mercredi 15 mars autour du biathlon à l'école (tir à l'arc, boccia...). La prochaine rencontre est le p'tit tour USEP (vélo) le mercredi 3 mai à Le Tourneur avec la participation de l'école d'Aunay-sur-Odon.

c- APE :

Des bibs de jus de pomme seront vendus à la fête des Jonquilles.

Une vente de plants potagers (avec Manon du Tourneur) aura lieu en mai puis la journée champêtre le 25 juin (ateliers, jeux en accès libre). L'équipe enseignante propose que les cycles 1 et 2 organisent leur danse de fin d'année cette journée.

d- Association de la fête des Jonquilles :

La fête des Jonquilles aura lieu ce dimanche 19 mars 2023. Toutes les personnes, qui souhaitent venir aider, sont les bienvenues à partir de 9h.

5) Sécurité et équipements :

Nous avons fait un exercice PPMS « Attentat intrusion s'échapper ». L'objectif était d'évacuer l'école le plus discrètement possible.

Cet exercice a bien entendu était présenté sous forme de jeu de cache-cache pour les plus jeunes. L'évacuation s'est bien déroulée mais nous avons demandé à augmenter le son de l'alarme car celle-ci n'était pas très audible dans les classes et pas du tout dans la cuisine. La rapidité des évacuations est un des axes d'amélioration pour les prochains exercices.

Le PPMS « Risques majeurs » a été fait le 30 janvier, l'alarme n'était toujours pas audible depuis la cuisine. Mme Rouxel a relancé M. Bourget à ce sujet.

Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) a été remis à jour, notamment en annulant toutes les fiches qui concernaient les bâtiments en préfabriqués.

Comme demandé par la commune, un nouveau contrôle de la qualité de l'air par les laboratoires LABEO a été effectué. Mme Rouxel propose à M. Deliquaire d'en faire un compte-rendu. Mr Deliquaire indique, que suite à un décret du mois de décembre, il va y avoir un plan avec un suivi au sujet des contrôles de la qualité de l'air à faire tous les ans.

Suite au contrôle fait en janvier, il apparaît que les niveaux de CO2 restent élevés dans trois classes. Des engagements ont été pris et des travaux auront lieu en juillet/août pour la pose de VMC dans ces classes (non équipées). Des leds seront posées dans les classes également et une isolation du toit sera faite, ceci pour un montant de 100 000 euros.

M. Deliquaire rappelle qu'il n'y a pas d'obligation de poser les VMC, mais cela permet d'améliorer la qualité de l'air dans les classes.

Concernant le parking, Mme Rouxel s'inquiète pour les enfants, du non-respect des espaces de stationnement. M. Deliquaire précise que les gendarmes ont été prévenus.

Un relevé topographique du parking a été réalisé, un plan va être fait pour voir ce qui est le mieux en nombre de places et d'allées pour sécuriser les déplacements des enfants.

Concernant les achats pour la rentrée prochaine, les enseignants souhaiteraient avoir des tabourets à roulettes, continuer de s'orienter vers les achats de matériel pour les élèves à besoins particuliers, notamment de nouveaux tabourets pour les élèves. Nous avons décidé d'acquérir un stylo-lecteur (337 €) pour les élèves dyslexiques. L'école a fait le choix d'en acheter un sur le budget fournitures même si cela entraîne une demande supplémentaire d'un cahier ou un classeur par famille pour la rentrée prochaine. Le budget qu'engendre l'achat des fournitures des élèves a toujours été très raisonnable.

Les tableaux blancs sont opérationnels depuis le mois de janvier et l'équipe enseignante apprécie l'utilisation de ces outils. Dans le programme de dotation des tablettes dans les écoles, il y avait également l'abonnement à l'ENT (logiciel de communication entre l'école et les familles).

Pour le moment, l'équipe enseignante n'utilise pas l'ENT. Mme Rouxel envisage de l'utiliser pour la communication générale sur l'école à la rentrée de septembre. Chaque parent recevra un code d'accès. Il sera peut-être utilisé par la suite pour envoyer des photos, des vidéos sur certains projets réalisés en classe. L'avantage de l'ENT c'est qu'il permet de sécuriser la diffusion contrairement au site de l'école actuel.